



FORMATIONS COURTES

INITIATION



Ref. : 8910001

Durée :  
2 jours - 14 heures

Tarif :  
Salarié - Entreprise : 1490  
€ HT

Repas inclus

Code Dokelio : 025278

# MAÎTRISER LA PRATIQUE DU DROIT DU TRAVAIL - NIVEAU 1

## Cerner le contrat de travail et les missions des IRP

Parce que le droit du travail s'impose à tous au sein de l'entreprise, il convient d'en maîtriser les règles essentielles qui régissent les relations contractuelles, de la conclusion à la rupture du contrat de travail, ainsi que les relations entre employeurs, salariés et représentants du personnel.

### OBJECTIFS

Acquérir les connaissances juridiques de base en droit du travail et les mettre en pratique  
Maîtriser les différents types de contrats de travail, leur contenu et leur gestion  
Distinguer les rôles et missions des instances représentatives du personnel

### EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

### POUR QUI ?

Collaborateurs des services RH  
Toute personne souhaitant maîtriser les principes fondamentaux du droit du travail

### PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales en droit

### COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en pratique les règles de base du droit du travail

### PARCOURS PÉDAGOGIQUE

- E-quiz amont
- Présentiel
- E-quiz aval

### PROGRAMME

Maîtriser la pratique du droit du travail - Niveau 1

#### Cerner l'environnement juridique des relations du travail

##### Identifier et connaître les sources du droit du travail

- Loi, conventions et accords collectifs, jurisprudence, usages, règlement intérieur...
- Savoir où trouver l'information dont on a besoin

Partage d'expériences : la hiérarchie et l'articulation des règles du droit du travail

##### Distinguer les juridictions compétentes en droit du travail

- Les compétences spécifiques des juridictions civiles, pénales et administratives
- Rôles et pouvoirs de l'inspecteur du travail

Partage d'expériences: les juridictions compétentes en droit social

#### Le contrat de travail en pratique

##### Choisir et rédiger le contrat de travail

- Connaître les formalités préalables à l'embauche
- Choisir le contrat de travail le mieux adapté : Contrat à Durée Indéterminée (CDI), Contrat à Durée Déterminée (CDD), intérim, temps partiel, alternance...
- Rédiger les clauses essentielles et sensibles : mobilité, horaires, non-concurrence...

Étude de cas : analyse commentée des clauses sensibles du contrat de travail

##### Gérer la relation contractuelle

- Appliquer la durée et l'aménagement du temps de travail : temps partiel, heures supplémentaires, congés, absences, convention de forfait...
- Identifier les comportements fautifs et les sanctions applicables
- Exercer le pouvoir de direction et le pouvoir disciplinaire



Organisme qualifié  
par l'ISQ-OPQF

Membre de la Fédération  
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 09 25 08 - e-mail : serviceclient@efe.fr  
Siret 412 806 960 00032



Mise en situation : étendue et limites du pouvoir disciplinaire de l'employeur

### Gérer la rupture du contrat de travail

- Maîtriser tous les aspects du licenciement
- Sécuriser les départs négociés
- Anticiper les conséquences de la rupture

Exercice d'application : élaboration d'une rupture conventionnelle homologuée

### Les instances représentatives du personnel

- Le Comité Social & Économique (CSE) avec des attributions assimilables à celles des anciens DP, CE, CHSCT
- Représentant de la section syndicale (RSS) et /ou délégué syndical (DS)
- Organiser les élections
- Cerner leurs rôles et attributions respectifs
- Identifier les obligations de l'employeur à leur égard
- Assurer le fonctionnement régulier de ces instances

Exercice d'application : identification des missions et des domaines d'intervention respectifs des IRP

## INTERVENANTS

Véronique GARGUILO

Consultante spécialisée droit social

FORMA CONSEIL +

## MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant  
À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs  
À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

## LIEUX ET DATES

### À distance

07 et 08 nov. 2022  
20 et 21 mars 2023  
28 et 29 août 2023  
05 et 06 oct. 2023

### Paris

08 et 09 déc. 2022  
11 et 12 mai 2023  
06 et 07 juil. 2023  
07 et 08 déc. 2023

### Lyon

20 et 21 mars 2023  
05 et 06 oct. 2023

### Nantes

20 et 21 mars 2023  
05 et 06 oct. 2023

### Bordeaux

20 et 21 mars 2023  
05 et 06 oct. 2023

